

COMMENTAIRE D'UN TEXTE LITTÉRAIRE FRANÇAIS SUR PROGRAMME

Lucile ARNOUX-FARNOUX, Béatrice GUION

**Texte : Madame de Lafayette, *La Princesse de Clèves*,
p. 155 (« Après qu'on eut envoyé la lettre ») - 158 (« la fausse lettre du vidame »)**

Coefficient : 3 ; durée : 4 heures

Le nombre de candidats ayant composé a légèrement augmenté cette année : de 280 en 2007 il est passé à 301 en 2008. Si le jury se réjouit de constater un intérêt accru pour cette option, il déplore toutefois que l'augmentation du nombre des candidats ne se traduise pas par un maintien du niveau de l'épreuve. De fait, la moyenne est en baisse par rapport à l'année précédente : elle s'établit à 7. Si 65 copies ont obtenu une note entre 10 et 18, 236 copies se situent au-dessous de 10. Parmi celles-ci, le jury ne peut que regretter le nombre important de notes très basses (135 notes égales ou inférieures à 5).

La plus grande faiblesse des copies, et la plus fréquente, fut de s'en tenir à des considérations trop thématiques et, dans le pire des cas, – pas toujours évité, comme en témoigne malheureusement le nombre de notes basses –, à des remarques intempestives sur la psychologie amoureuse. Le jury a déploré un manque de technicité dans l'étude narratologique qu'appelait l'extrait proposé : c'était là un préalable indispensable pour pouvoir analyser sa spécificité, que l'on ait choisi de parler de monologue, d'examen de conscience, de retour réflexif ou de récit intérieur. La critique en effet offre un large éventail de formules pour désigner les moments d'introspection dans *La Princesse de Clèves* : le jury les a toutes acceptées, mais par-delà la dénomination retenue il attendait une étude précise des techniques narratives. Trop souvent les candidats se sont contentés de noter le passage du discours indirect au discours direct, sans analyser l'effet produit. Trop souvent également, ils ont répété que le narrateur (ou la narratrice – est-ce indifférent ? –) « s'adosse » à la conscience du personnage, sans analyser les modalités techniques du rapport entre narrateur et personnage. Trop peu de candidats ont étudié dans le détail le discours direct, la plupart d'entre eux relevant seulement l'anaphore des « veux-je » ; très peu ont discerné le caractère délibératif de ce monologue. De même, trop peu de copies ont prêté attention aux temps verbaux : le passage du passé simple à l'imparfait itératif constitue pourtant une caractéristique essentielle

de ce passage, et plus généralement des « retours réflexifs » de Mme de Clèves. Enfin, si nombre de candidats ont repris l'heureuse formule de Jean Rousset, selon lequel « le trouble ne parle pas le langage du trouble » (*Forme et Signification*, Paris, Corti, 1962, p. 42), il est regrettable qu'ils s'en soient la plupart du temps tenus à une citation, sans montrer en quoi le langage employé dépassait le niveau du trouble émotionnel. Le jury n'en a que plus apprécié, et valorisé, les copies qui se sont attachées à commenter et illustrer la citation, en mettant en évidence le recours à l'hypotaxe ainsi que la sollicitation d'un champ lexical de la pensée.

Plus largement, le jury a déploré la faiblesse des analyses littéraires : nombre de candidats paraphrasent le texte plus qu'ils ne l'analysent. Pire encore, certains citent sans commenter : ainsi la phrase « Je suis vaincue et surmontée par une inclination qui m'entraîne malgré moi », très souvent citée, a-t-elle rarement été analysée. Or le jury est bien persuadé que les candidats avaient tous les moyens de souligner que la faiblesse de la volonté (qu'ils ont, par ailleurs, largement glosée) se traduisait ici, très simplement, par l'emploi de la voix passive. De même, les considérations et sur l'augustinisme et sur la préciosité auraient-elles gagné à s'appuyer sur le commentaire du mot « inclination », et de sa double connotation précieuse et augustinienne, comme l'indiquait l'annotation de l'édition au programme.

Il est fâcheux que les candidats n'aient pas été plus attentifs aux figures de style. Certes, le chiasme « je pensais hier tout ce que je pense aujourd'hui, et je fais aujourd'hui tout le contraire de ce que je résolu hier » a échappé à peu d'entre eux – on signalera toutefois que « *chiasmique » n'est pas du meilleur français –. Mais il n'en a pas été de même de l'homéotéleute (« l'aigreur et la froideur »), du polyptote (« elle trompait le mari du monde qui méritait le moins d'être trompé ») ni des hyperboles.

Le jury a encore regretté des imprécisions dommageables dans la référence à la tragédie. Dans une surprenante méconnaissance, pour des étudiants de lettres modernes, de ce qu'est la tragédie au XVII^e siècle, un nombre trop élevé de candidats la définissent soit par la référence au *fatum* – ce qui n'a pas manqué de poser des difficultés de cohérence interne, lorsqu'à quelques pages de distance étaient évoquées les affinités jansénistes de Mme de Lafayette –, soit par la déchirure entre raison et passion – thématique qui n'est pas propre à la tragédie –. En revanche, le jury a apprécié les copies qui ont su percevoir la nature délibérative du monologue de la princesse : ici il était possible, sur des bases techniques, d'esquisser un parallèle avec la tragédie classique, comme l'ont fait certains candidats. Si l'on pouvait aussi, à bon droit, rapprocher le personnage de Mme de Clèves de celui de Phèdre – deux héroïnes emblématiques de ce qu'il est convenu d'appeler l'augustinisme littéraire, illustrant une anthropologie pessimiste convaincue du divorce entre la raison et la volonté –,

s'il était bienvenu d'évoquer les tragédies raciniennes à propos de la représentation pessimiste de la passion qui caractérise *La Princesse de Clèves*, ce pessimisme ne saurait toutefois à lui seul autoriser à parler de « tragique » au sens strict du terme, comme le montraient les rapprochements possibles avec les *Maximes* de La Rochefoucauld effectués, à bon escient, par un certain nombre de candidats.

En effet, si trop de copies ont péché par insuffisance dans l'analyse narratologique et rhétorique, tout ce qui concerne l'histoire des idées, et plus précisément les rapports tant avec la préciosité qu'avec l'augustinisme, a en général été bien traité, ce qui témoignait d'une préparation sérieuse et solide, dont le jury se félicite. Il n'en regrette que davantage que trop peu de copies aient su articuler analyse technique et analyse thématique : c'était pourtant ce à quoi invitait le passage proposé.

On signalera un certain flou dans les références philosophiques : la princesse de Clèves est tantôt cartésienne, tantôt stoïcienne, tantôt une « martyre chrétienne ». On regrettera encore des références insuffisamment motivées au baroque : la mention du songe (« elle revint comme d'un songe ») et la thématique de l'inconstance amoureuse ne suffisaient pas pour parler d'une page baroque. On ne saurait trop inviter les candidats à privilégier, dans cette épreuve, l'analyse du détail du texte, et à délaissier les développements généralistes, qui de surcroît n'évitent pas toujours le hors-sujet (ainsi des remarques sur la dissimulation à la cour).

Le commentaire littéraire appelle un plan dynamique appuyé sur une problématique. Or une bonne problématique ne peut être fondée que sur les caractéristiques propres du passage proposé. À cet égard le jury ne peut que regretter le caractère souvent stéréotypé et plaqué de la troisième partie (« la sublimation de l'expérience douloureuse et négative de l'amour dans l'écriture »).

Le jury tient à rappeler l'importance d'une orthographe et d'une syntaxe correctes. La langue française lui semble suffisamment riche pour qu'il ne soit pas nécessaire de forger des néologismes incorrects : *s'auto-blâmer, écriture *tergiversante. Le jury tient aussi à mettre en garde les candidats contre un flou terminologique qui ne saurait masquer l'imprécision de la pensée : ainsi le correcteur n'est-il pas très éclairé lorsqu'il lit que « la jalousie est ici un vecteur à directions multiples ». Le jury a encore déploré l'emploi, trop fréquent, d'un niveau de langue familier et inapproprié : « pour rien au monde la princesse ne voudrait voir le duc partir avec une autre », « sa conscience la travaille », Marie Stuart « en touche un mot à la princesse de Clèves », « Monsieur de Nemours a couvert son ami le vidame de Chartres »,

« Selon les codes sociaux, elle doit bien traiter les invités », « Atterrissant brutalement du nuage amoureux sur lequel l'a *mené l'après-dînée avec Monsieur de Nemours ».

Si le rapport s'attarde essentiellement sur les principaux défauts observés dans les copies, ce n'est pas pour accabler les candidats de l'année 2008, mais pour aider ceux qui présenteront le concours en 2009. L'année 2008 s'est signalée, comme les précédentes, par une belle tête de concours : le jury a pris plaisir à lire des copies bien construites, bien écrites, et dont la sensibilité littéraire au texte proposé se manifestait par des analyses précises, fines et intelligentes, qui savaient mobiliser à propos les outils techniques et la connaissance du contexte intellectuel. Et il a tout autant de plaisir à en féliciter leurs auteurs. De l'excellence de la tête de concours témoigne le nombre fort encourageant d'admissibles (38). Treize candidats ayant choisi l'option à l'écrit et à l'oral ont été admis ; on compte encore parmi les admis un candidat ayant composé seulement à l'écrit, et un autre ayant présenté l'option seulement à l'oral.